

## Protection de la courgette en agriculture biologique contre les pucerons, les aleurodes, les virus et l'Oïdium

Rédaction : Catherine MAZOLLIER - référente bio PACA maraîchage – février 2026

Cette fiche présente les produits utilisables en AB pour la protection de la **courgette** contre les principales préoccupations sanitaires : **pucerons, aleurodes, virus et Oïdium**.

Les produits mentionnés répondent à la double obligation suivante :

- Ils présentent une autorisation de mise sur le marché (AMM = homologation) pour les usages cités.
- Ils sont autorisés en AB, selon le règlement régissant les règles de l'AB en Europe.

Consultez également les documents suivants :

- [Le site officiel des produits phytosanitaires homologués en France : e-phy](#)
- [La liste APREL des produits AB en légumes et fraise](#)
- [La fiche APREL de protection sanitaire en courgette](#)
- [Le guide APABA des intrants en AB](#)

La courgette est une espèce assez rustique, mais il faut éviter de traiter en période très chaude, surtout sous abris et sur plantes jeunes, avec les produits agressifs (soufre mouillable, Essenciel).

Le respect des pollinisateurs (abeilles et bourdons) et auxiliaires est essentiel : il convient d'éviter l'usage des produits toxiques, ou d'en limiter l'impact en privilégiant les traitements sur foyers et réalisés en dehors des périodes de butinage. En culture de plein champ et en période de floraison, seuls les produits ayant la mention **abeilles** peuvent être utilisés, et uniquement dans le créneau horaire suivant : de 2 h avant le coucher du soleil à 3 h après le coucher du soleil.

Il convient de respecter la réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires : dosage des produits, **DAR** (Délai d'emploi Avant Récolte, en jours), **DRE** (Délai de rentrée dans la parcelle après traitement, en heures). Pour connaître l'état sanitaire des cultures, consultez le [BSV](#)

### Pucerons

Les attaques de **pucerons** sont fréquentes sur **courgette** ; l'espèce la plus fréquente est le puceron noir du melon (*Aphis gossypii*), mais on observe parfois des pucerons verts (*Macrosiphum & Aulacorthum* notamment).

- Ils provoquent des **dégâts directs** (blocage de croissance, miellat et fumagine)
- Ils sont vecteurs de **virus** fréquents et graves dans le Sud Est (surtout en été et en plein champ), provoquant des dégâts parfois très précoce : mosaïque sur feuilles et fruits, blocage de croissance des plantes : voir la rubrique **VIRUS** page suivante.

**Contre pucerons (et virus transmis par pucerons), il faut impérativement agir préventivement :**

- **Prophylaxie** : il est essentiel de vérifier l'état des plants à la plantation, puis d'observer régulièrement la culture pour repérer les premières attaques et agir rapidement sur les foyers : enlèvement des feuilles ou des plantes atteintes, pulvérisations d'aphicide, lâcher éventuel d'auxiliaires.
- **Protection physique** : en **plein champ**, la protection des cultures est fortement conseillée en été jusqu'à la floraison (P 17, bâches 500 trous ou filets insectproufs) ; ils protègent également les plantes contre le vent. La pose de filets aux ouvrants *sous abris* est très rarement pratiquée.
- **Biodiversité fonctionnelle** : les haies et bandes fleuries contribuent au maintien d'une faune auxiliaire utile contre les pucerons. Pour le choix des espèces en bandes fleuries, consulter la fiche [muscati](#) sur le site du GRAB.
- **Lutte biologique** : les pucerons peuvent être contrôlés par de nombreux auxiliaires parasitoïdes ou prédateurs, spontanés ou introduits, à condition qu'ils soient présents très tôt et en nombre suffisant ! Les lâchers d'auxiliaires sont peu rentables sur cette culture courte ; seuls les lâchers de l'**hyménoptère parasitoïde Aphidius colemani** contre ***Aphis gossypii*** peuvent présenter un intérêt sous abris, sur foyers préalablement « nettoyés ».
- **Traitements** : les 2 produits **Flipper** et **Neudosan**, à base de **savon noir**, sont seulement homologués sous abris ; le Flipper a cependant obtenu en 2025 une homologation provisoire en plein champ du 16/04 au 14/08. Il convient d'être vigilant par rapport leur toxicité pour les auxiliaires et pollinisateurs :
  - **Pollinisateurs** : fermer et sortir les ruches de bourdons et éviter tout traitement en présence d'abeilles.
  - **Auxiliaires** : le savon noir présente une assez forte toxicité vis-à-vis des micro-hyménoptères parasitoïdes au stade adulte ; en leur présence, les traitements devront donc être limités et réalisés de préférence sur foyers.

Substance active	Spécialités commerciales autorisées uniquement sous abris	Dose	Tarif €/l	Tarif/hl à 2%	Nbre maxi d'applicat°	DAR	DRE
<b>Sels potassiques d'acide gras</b> (« savon noir »)	Flipper	1 à 2 %	14 €/l	30 €/hl	5	1 jour	24 h
	Neudosan	1.5 à 2 %	13 €/l	26 €/hl			

- Ces 2 produits sont également homologués contre aleurodes (même dose).
- Les 2 produits à base d'azadirachtine (Neemazal et Oïkos) ne sont pas préconisés car ils sont classés CMR.
- Les produits à base d'huile essentielle d'orange douce, homologués contre aleurodes sur courgette, présentent un effet secondaire potentiel sur pucerons (voir rubrique aleurode).

## Aleurodes

Les aleurodes (*Bemisia tabaci*) provoquent rarement des dégâts directs sur courgette (miellat et fumagine). Elles sont surtout vectrices du très grave virus **TOLCNDV** (« New Delhi virus ») ; voir la rubrique **VIRUS**.

- Les produits à base d'huile essentielle d'orange sont homologués contre aleurodes et *Oidium* ; ils présentent des risques de phytotoxicité dans certaines conditions : traitements répétés et/ou forte dose, mélanges, température élevée. Il convient également d'être vigilant vis à vis des pollinisateurs et des auxiliaires.

Substance active	Spécialités commerciales	Dose	Tarif €/l	Tarif/hl à 0.4%	Nbre maxi d'applicat°	DAR	DRE
HE d'orange douce	Essen'ciel = Limocide = Prévam	0.4 %	25 €/l	10 €/hl	3	1 jour	24 h

- Flipper et Neudosan (savon noir), sont aussi homologués sur aleurodes (voir rubrique « pucerons »)
- Le produit Eradicoat (maltodextrine), n'est pas préconisé : efficacité limitée et prix élevé (16 €/l x 2.5% = 40 €/hl).
- Les myco-insecticides ne sont pas mentionnés car leur efficacité est faible en conditions de faible hygrométrie : Mycotal (*Lecanicillium muscarium*), Preferal (*Isaria fumosorosea*), Naturalis & Botanigard (*Beauveria bassiana*).

## Virus : aucun moyen de lutte curative

Les virus présents sur courgette sont transmis par pucerons et aleurodes (*Bemisia tabaci*). Ils sont surtout observés en cultures de plein champ d'été, avec des fréquences et gravités variables selon les années. Les seuls moyens de lutte sont préventifs ; ils apportent une protection incomplète mais essentielle : prophylaxie (protection physique, arrachage des premières plantes atteintes) et choix de variétés tolérantes (aucune résistance complète) : voir les sites GRAB et APREL pour le conseil variétal. Le choix variétal en AB impose le recours à des semences biologiques (espèce hors dérogation), mais des autorisations exceptionnelles pourront être accordées pour des semences conventionnelles en cas d'offre restreinte en semences bio en variétés tolérantes.

Le tableau suivant récapitule les caractéristiques de ces virus :

Vecteur	Virus		Fréquence	Variétés tolérantes
Puceron	WMV	Watermelon Mosaic Virus	forte	oui
	MWMV	Moroccan Watermelon Mosaic Virus	Assez forte	Très peu
	CABYV	Cucurbit Aphid-Borne Yellow Virus (jaunisse)	Assez forte	aucune
	CMV	Cucumber Mosaic Virus	Variable	oui
	ZYMV	Zucchini Mosaic Virus	Variable	oui
	PRSV	Papaya Ringspot Potyvirus	rare	oui
Aleurode	ToLCNDV	« New Dehli »	forte	Oui depuis 2024
	CYSDV	Cucurbit yellow stunting disorder virus	rare	aucune
	CVYV	Cucumber vein yellowing virus	rare	aucune

Le virus **TOLCNDV** (« New Delhi virus »), transmis par l'aleurode *Bemisia tabaci* a provoqué de très graves dégâts dans notre région 3 ans ; il est classé organisme de quarantaine (mais arrachage non obligatoire). Consultez la fiche dédiée à ce virus dans le [BSV PACA alerte ToLCNDV août 2025](#).

## Oïdium (*Golovinomyces cichoracearum* et *Podospharia fuliginea*)

Il est indispensable de repérer très tôt les symptômes d'Oïdium (taches poudreuses sur le feuillage) afin de garantir une protection satisfaisante contre cette maladie favorisée par un climat assez chaud et sec et qui pourra s'avérer rapidement très pénalisante pour les plantes : nécroses du feuillage, réduction des rendements.

- Le choix de variétés tolérantes permet de retarder les attaques et de réduire leur gravité.
- Traitements : il convient de traiter préventivement les cultures dès que le climat est chaud et sec, et surtout dès la détection des premières taches, en réalisant au minimum 2 traitements espacés de 7 à 10 jours.
  - Le soufre mouillable présente une bonne efficacité préventive, mais il tache les fruits et présente un délai avant récolte de 3 jours ; les risques de phytotoxicité à température élevée sont rares sur courgette ; il est susceptible de perturber certains auxiliaires (micro-hyménoptères adultes notamment) et les abeilles.
  - Le produit **Essen'ciel (= Limocide = Prev-am)**, à base d'huile essentielle d'orange est homologué sur Oïdium, mais attention aux risques de phytotoxicité (voir ci-dessus) ; son efficacité est plutôt inférieure à celle du soufre mouillable (essais GRAB), mais il présente 2 avantages : délai avant récolte de 1 jour, aucune tache sur fruits. Il est susceptible de perturber certains auxiliaires (micro-hyménoptères adultes notamment) et les abeilles.
  - Les produits **Armicarb & Vitisan**, à base de bicarbonate de potassium, présentent une efficacité un peu inférieure au soufre mouillable (essais GRAB), mais ils sont également une alternative intéressante pour 3 raisons : délai avant récolte de 1 jour, pas de tache sur les fruits et toxicité très faible sur auxiliaires et abeilles.

Substance active	Spécialités commerciales	Dose	Tarif €/l ou kg	Tarif/hl base 1000 l/ha	Nbre maxi d'applicat°	DAR	DRE
Soufre mouillable	Thiovit Jet microbilles	7.5 kg/ha	2.50 €/kg	2 €/hl	2	3 jours	8 h
	Héliosoufre S	6 l/ha	7.50 €/l	4.50 €/hl	6		
HE d'orange douce	Essen'ciel/Limocide/Prévam	0.4 %	25 €/l	10 €/hl	3	1 jour	24 h
Bicarbonate de potassium	Armicarb	3 kg/ha	20 €/kg	6 €/hl	8	1 jour	8 h
	Vitisan	5 kg/ha	11 €/kg	5.5 €/hl	6	1 jour	8 h